



Promesse déposé ya 3 mois a la prefecture de bobigny

Par **djo njo**, le **23/01/2013** à **13:46**

bonjour je voulais juste savoir le delais de traitement de dossier de promesse d'embauche sur bobigny sachant que aujourd'hui sa fait 3 mois que je déposé mon dossier .merci d'avance

Par **citoyenalpha**, le **23/01/2013** à **17:32**

Bonjour

je ne comprends pas votre question. Vous voulez dire que vous avez déposé une demande de régularisation? Quel titre de séjour avez vous demandé?

Les dossiers sont instruits au cas par cas. Chaque situation est particulière, et chaque dossier est spécifique. Afin de donner à la demande les meilleures chances d'aboutir favorablement, il faut donc connaître parfaitement l'ensemble des critères, mais aussi « l'esprit des lois » et les pratiques administratives.

Le critère de l'opposabilité de la situation de l'emploi - qui consiste en la nécessité de prouver qu'aucun demandeur d'emploi sur le marché du travail français ne peut pourvoir au poste - est le plus difficile à respecter et à argumenter. Le motif de la situation de l'emploi est un des motifs de rejets des demandes d'autorisation de travail les plus fréquents.

Restant à votre disposition

Par **EI Goal**, le **28/08/2013** à **14:51**

Bonjour tout le monde,

Je tiens à vous annoncer que, ce matin, je me suis rendu à la préfecture de Bobigny après avoir reçu une convocation. Sur place, on m'a délivré un récépissé permettant à travailler est un rendez-vous pour le mois d'octobre afin de retirer mon titre de séjour.

Je rappelle que j'ai déposé le 25 Mars 2013 un dossier de régularisation par le travail et Vie Privée Vie Familiale (j'ai un cdi et je suis marié à une étrangère en situation régulière).

Donc ça a pris 5 mois pour avoir une réponse et qui est positive.

Bon courage à tous ceux qui attendent des réponses.

Bonne journée

Par **AMIRALAMY**, le **03/09/2013** à **10:51**

bonjour djo ndjo

je fais partie des gens qui ont déposé une demande de régularisation à Bobigny pour cela pourriez-vous me dire svp si vous avez une réponse ou même un courrier merci.

Par **océan77**, le **04/10/2013** à **22:47**

Bonjour amiralamy

Alors quoi de 9 pour toi??

Moi j'ai déposé le 14 juin 2013

Et jusqu'à présent j'ai pas de réponse

Je ss trop stressée

Par **AMIRALAMY**, le **04/10/2013** à **23:11**

Bonsoir Océan;

voilà j'ai déposé un dossier pour VPVF à BOBIGNY au mois de juillet et aucun signe jusqu'à présent;pour vous ne vous inquiétez pas car à Bobigny ça prend beaucoup de temps;alors courage pour tous.

Par **océan77**, le **05/10/2013** à **11:06**

Bonjour

D'autre témoignages à la prefecture de bobigny

Merci d'avance

Par **océan77**, le **05/10/2013** à **11:21**

Bjr

Message a el goal

Mes félicitations pour ta régularisation

Dit moi stp avant de recevoir ta convocation ta été déjà à la prefecture pour demander l'état d'avancement de ton dossier ?? Si c oui il ont dit quoi ??

Car moi ça fait pratiquement 4 mois que j'ai déposer et il m'ont dit y'a rien on vois rien du coup g peur que c le rejet implicite

Merci de me répondre

Par **sheryne77**, le **05/10/2013** à **20:44**

bonsoir

dans votre cas il me semble impossible un rejet !

bobigny est saturée car encombré de demande par rapport aux autres departement parait il!